

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°18-2017-10-012

**CHER** 

PUBLIÉ LE 24 OCTOBRE 2017

# Sommaire

## PREFECTURE DU CHER

18-2017-10-19-004 - Arrêté n° 2017-1-1364 actualisant la liste des agents intervenant sur les applications Nemo et Chorus de la chaîne de la dépense. (2 pages)

Page 3

## PREFECTURE DU CHER

18-2017-10-19-004

Arrêté n° 2017-1-1364 actualisant la liste des agents intervenant sur les applications Nemo et Chorus de la chaîne de la dépense.



#### PRÉFET DU CHER

Préfecture Direction de la citoyenneté

## ARRÊTÉ N° 2017-1-1364 actualisant la liste des agents intervenant sur les applications NEMO et CHORUS de la chaîne de la dépense

La préfète du Cher, Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code des marchés publics,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 modifiée relative aux lois de finances,

Vu la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances sur l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée (notamment par l'article 132 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales), relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et dans les départements,

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié, relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat,

Vu le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret du 15 avril 2016 nommant M. Jérôme MILLET, sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète du Cher,

Vu le décret du 20 janvier 2017 nommant M. Thibault DELOYE, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Cher,

Vu le décret du 9 août 2017 nommant Mme Catherine FERRIER, préfète du Cher,

Vu l'arrêté du 26 janvier 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur,

Vu l'arrêté ministériel du 26 janvier 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'intérieur,

Vu l'arrêté n° 2017-1-1028 du 4 septembre 2017 accordant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Thibault DELOYE, secrétaire général de la Préfecture du Cher,

Considérant qu'une nouvelle répartition des programmes budgétaires entraîne une modification de la liste des agents intervenant sur les applications Nemo et Chorus, annexée à l'arrêté préfectoral susvisé,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

## ARRÊTE

<u>Article 1er</u>: L'annexe 1 du présent arrêté comportant les noms des agents intervenant sur les applications Nemo et Chorus remplace celle annexée à l'arrêté du 4 septembre susvisé.

<u>Article 2</u>: Le secrétaire général de la Préfecture, le directeur départemental des finances publiques du Cher, le directeur régional des finances publiques de la région Centre – Val de Loire sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet départemental des services de l'Etat.

Bourges, le 19 octobre 2017 La préfète signé : Catherine FERRIER

### Annexe 1 ( agents intervenant sur les applications NEMO et CHORUS )

1.

- M. Nicolas BONNES (programmes 112,119, 122 et 754)
- Mme Nadège MASSE (programmes 112,119, 122, 754 et 216 (0216-CIPD-DP18))
- Mme Stéphanie MONMARTEAU (programme 119 et 754)
- Mme Martine LATOUR (programmes 119 et 754)
- Mme Isabelle BOYER (programmes 119,754 et 122)
- Mme Isabelle VANDERMEERSCH (programme 161)
- Mme Francine ROHIV (programme 207)
- Mme Jocelyne LANGILLIER (programme 232)
- Mme Catherine ROCHE (programme 232)
- Mme Florence ENOULT (programmes 216 et 307)
- Mme Marylène CAJAT (programme 307)
- Mme Célia HORSIN (programmes 216 et 307)
- Mme Malika SABA (programmes 307 et 216 (0216-CPRH-CDAS))
- Mme Christine FRADET (programmes 307 et 333)
- M. Patrice PAUL (programmes 148,307,724,333 et 723)
- Mme Jacqueline VOYER (programmes 148, 307,724,333 et 723) = suppression du 309
- M. Jean-Pierre HOUDEMONT (programmes 148,307,724,333 et 723)=suppression du 309
- -Mme Christine LAMURE (programmes 148,307,724,333 et 723)=suppression du 309
- -Mme Leslie BRUNAUD (programmes 216 et 307)
- -Mme Sarah ZAIDI (programmes 307 et 333)
- -Mme Christine GABILLOUX (programmes 307 et 333)
- Mme Aline TISSIER (programmes 307 et 333)
- Mme Claude GARNIER (programmes 307 et 333)
- Mme Ghismonde DEROUARD (programmes 307 et 333)
- Mme Marie-Claire HEMERET (programmes 216 (0216-CIPD-DP18))
- Mme Nathalie ANDRÉ (programmes 307 et 216)
- Mme Sabine BRIOLANT (programmes 307 et 216)
- Mme Nicole MALOT (programmes 307 et 216)